

## STENTYS publiera ses résultats semestriels le 6 octobre 2020

PARIS – le 30 septembre 2020 – 17h45 CEST – STENTYS (FR0010949404 – STNT – éligible PEA PME), groupe français spécialisé dans les technologies médicales pour la cardiologie interventionnelle, annonce aujourd’hui le décalage de publication de ses résultats semestriel 2020.

Compte tenu de la situation particulière de la société, liée au plan de sauvegarde et à la cessation d’activités, la tenue du comité d’audit et du conseil d’administration a dû être décalée à la date du 6 octobre 2020. Les résultats semestriels 2020 de la société seront ainsi publiés le 6 octobre 2020, après la clôture des marchés.

Plus d’informations sur [www.stentys.com](http://www.stentys.com).

### STENTYS

Guillaume Renodin  
Directeur financier  
Tél. : +33 (0)1 44 53 99 42  
[investor@stentys.com](mailto:investor@stentys.com)

### NewCap

Investor Relations / Strategic Communications  
Dusan Oresansky  
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 92  
[stentys@newcap.eu](mailto:stentys@newcap.eu)

STENTYS est coté sur le Compartiment C d’Euronext Paris  
ISIN : FR0010949404 – Mnémonique : STNT

Ce communiqué contient des déclarations prévisionnelles portant sur les activités de la Société et ses perspectives. Ces déclarations prévisionnelles sont basées sur de nombreuses hypothèses concernant la stratégie présente et future de la Société et l’environnement dans lequel elle évolue qui pourraient ne pas être exactes. Ces déclarations prévisionnelles reposent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d’autres éléments qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent substantiellement des résultats, de la performance ou des réalisations énoncés ou sous-entendus par ces déclarations prévisionnelles. Ces éléments incluent, entre autres, les risques associés au développement et à la commercialisation des produits de la Société, l’acceptation par le marché des produits de la Société, sa faculté à gérer sa croissance, l’environnement compétitif relatif à son secteur d’activité et aux marchés dans lesquels elle évolue, sa faculté à faire respecter ses droits et à protéger ses brevets et les autres droits dont elle est propriétaire, les incertitudes liées à la procédure d’autorisation auprès de la U.S. FDA, le rythme de recrutement des patients pour le besoin des études cliniques plus lent que prévu, les résultats des études cliniques et d’autres facteurs, notamment, ceux décrits à la section 4 « Facteurs de risque » du document de référence 2016 de la Société enregistré auprès de l’Autorité des marchés financiers le 29 novembre 2017 sous le numéro D.17-1084, telle que modifiée le cas échéant.